VENTES A L'ENCAN.

Etudes de Mes Ferquet et Piédran, avoués à Uzès, département du Gard, (France.)

Il sera procédé le 6 novembre 1900 à neuf heures du matin au palais de justice à Uzès à la vente sur licitation aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur d'un immeuble sis à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, ainsi décrit:

Un certain lot de terrain sis à la Nouvelle Orléans, à l'angle de la rue de la Douane et de la rue Bourgogne, mesurant sur le front de cette rue quatre-vingt-un pieds, et soixante-neuf pieds trois pouces deux lignes de profondeur sur la rue de la Douane, entre lignes parallèles, et ayant une profondeur de soixante-vingt-un pieds en arrière, toutes mesures anglaises, et borné des deux côtés par les propriétés appartenant autrefois à Monsieur E. de la Rue.

Ledit immeuble est composé d'un corps de bâtiment séparé par une cour, et dépend de la succession de MM. Jacques Hippolyte Malibu, décédé à Pont-St-Esprit.

Mise à prix..... 14,000 fr.

Ceux des étrangers qui veulent acheter, et pour plus amples renseignements, s'adresser à MM. Ferquet et M. Piédran, avoués à Uzès, et au greffe du tribunal civil où est déposé le cahier des charges.

Uzès, le 6 octobre—au 6 nov

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LAROSE.

No 62,178—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de de la Division G, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir:—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 642, borné par l'avenue St-Roch et les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Les numéro six formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres de R. I. pardevant Fergus Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG,
M. C. SMITH, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.
20 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine. — Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions — Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. Deering Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.
17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot de terre de choux dans le Premier District.

Borné par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900 à midi. Mme Elmore Brown et als vs la mineure Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,528 et 62,915— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurités. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. K. KENNEDY ET FEMME.

No 12,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

A L'ENCAN—JEUDI, 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 12 septembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le quart indivis d'intérêt dans et pour deux certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'Ilet 112 est borné par la place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur chacune des rues Solidelle et Josephine, toutes en mesure française. L'Ilet No 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Célestine, et mesurant 300 de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Célestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre, 1835.

Conditions: La moitié en plus comptant, la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 sept—28 30—oct 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SABAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A, A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Les quarts d'intérêt indivis dans et pour deux certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'Ilet 112 est borné par la place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Josephine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Josephine, le tout en mesure française; l'Ilet 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins aux rues Joséphine et Célestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions—La moitié en plus comptant, balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes pour 1900, et tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—28 30—oct, 7 14 21 25

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONNE

Propriété Remunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois,

Succession d'Appoline Potier.

No 62,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER— Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet numéro 89, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 20 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine, sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois. Connue par le numéro 605 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance si balance il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John E. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson—No 62,654—Cour Civile de District Division C. paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Theard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Howard, anciennement St George, Sixième, Septième et Fraret, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4 de l'Ilet No 8 sur un devis fait par L. H. Pilié, voyer, sous date du 13 Avril 1859, déposé pour référence dans le bureau de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, notaire, et déposant 20 0/0 au moment de l'adjudication

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur,
34 2 rue Baronne.

7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESSEPS, Villeré, Urquhart et Pologne,

Succession de Paulina Bayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pologne Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant 142 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur en face sur chacune des rues Villeré et Urquhart, le tout plus ou moins; une bonne occasion pour le placeur ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur ou les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

1336 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.

No 63,080—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Villeré, Urquhart et Elmire, désigné par le No 2, sur un devis fait par C. Unces Lewis, député voyer de ville, daté le 24 avril 1897, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 4 mai 1897, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur, les améliorations comprennent un joli cottage simple contenant 3 chambres, hangar, etc., et est connu par le No 1336 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes due et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Antoine Dericourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et als vs Mme Ellen Charleston et als.

No 62,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc, et connu comme 2113 avenue Jackson, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pacte de non aliénando, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.
29 sept—29 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHERINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 222, borné par les rues State, Calliste, Perrier et la ligne supérieure de Bloomingdale, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan ou certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 11 mars 1897 annexé à un acte de vente du Parkside Improvement Company Limited à Joseph Schnitzen, passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire en cette ville, le 5 avril 1897 et d'après lequel plan ou certificat d'arpentage lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Lot No un formant l'encoignure des rues Calliste et State et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne séparant ledit lot du lot No deux de cent quarante trois pieds huit pouces et une profondeur et face à la rue Calliste de cent quarante quatre pieds deux pouces et lot No 2 mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côte séparant ledit lot du lot No 1 de cent et quarante-trois pieds huit pouces et une profondeur de cent et quatrante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté opposé.

2° Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue State, la même largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne séparant le dit demi lot de terre du lot No deux de cent quarante-trois pieds deux pouces, et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant de l'autre moitié du dit lot de cent quarante deux pieds onze pouces. La dite moitié de terre est prise du côté contigu au lot No deux du lot désigné par le No trois sur le devis ci-dessus ou certificat d'arpentage dont il est ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions— Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rice et Montgomery, avocats pour le plaignant.
21 sept—21 28—oct 5 12 19 25

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Croupe lache et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu partout les pharmaciens.

1 nov—ar

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur dans le Deuxième District,

Connue comme "COMMERCIAL" WAREHOUSE,

Portant les nouveaux Nos municipaux 320 et 322 rue Chartres et 530, 534, 536 et 540 rue Conti.

John A. Wogan, Charles N. Wogan et Jules M. Wogan vs "The Commercial Warehouse Co. Ltd."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,245—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droite, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée), mesurant en mesure française quarante pieds (40 pieds) de face à la rue Conti par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur, borné sur un côté par la propriété de Cyprien Dufour ou représentant, et sur l'autre côté par la propriété de E. A. Cannon ou représentant, ladite propriété étant connue comme lot No municipal 28 rue Conti.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 29 borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée) ledit lot ayant en mesure française trente pieds huit pouces (30' 8") de face à la rue Conti sur cent cinquante pieds (150 pieds) de profondeur et est borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Jules LeBlanc, et sur l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Frances Duplessis, lequel lot de terre a une distance de cent vingt pieds (120 pieds) est plus étroit et n'a que vingt neuf pieds huit pouces (29' 8") de largeur jusqu'à la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Decatur, mesurant en mesure française trente pieds (30 pieds) de face à la rue Chartres sur quatre vingt onze pieds (91 pieds) de profondeur entre lignes parallèles, tout plus ou moins, borné sur le côté vers la rue Conti par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Vve A. Peychaud et sur le côté vers la rue Bienville par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Mme Vve St Romes, et ladite propriété portant les (vieux) Nos municipaux 74 et 76 rue Chartres.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
G. V. Semist, avocat pour les plaignants.
20 oct—20 21 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison accortis, etc. Aussi un piano, etc.

Veuve Peter Schneider vs Mlle Lena LeBas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,705—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 31 octobre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand lot assorti d'articles et ustensiles de maison, meubles divers, etc., d'après l'inventaire enregistré. Aussi un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo. Cotonio, avocat pour la plaignante.
20 oct—20 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc. Un piano, etc.

Leon L. Shwartz vs John C. De Ruesy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 62,665—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 29 octobre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand lot assorti d'articles de maison, meubles divers, etc., d'après l'inventaire enregistré. Aussi un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B MCMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph Sinai, avocat pour le plaignant.
18oct—18 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété extensive, attractive et de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Calliste,

Bâtisse portant le numéro municipal 1104 rue State.

Edward W. Barbank vs Joseph Schutten.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,809—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 222, borné par les rues State, Calliste, Perrier et la ligne supérieure de Bloomingdale, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan ou certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 11 mars 1897 annexé à un acte de vente du Parkside Improvement Company Limited à Joseph Schnitzen, passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire en cette ville, le 5 avril 1897 et d'après lequel plan ou certificat d'arpentage lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Lot No un formant l'encoignure des rues Calliste et State et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne séparant ledit lot du lot No deux de cent quarante trois pieds huit pouces et une profondeur et face à la rue Calliste de cent quarante quatre pieds deux pouces et lot No 2 mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côte séparant ledit lot du lot No 1 de cent et quarante-trois pieds huit pouces et une profondeur de cent et quatrante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté opposé.

2° Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue State, la même largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne séparant le dit demi lot de terre du lot No deux de cent quarante-trois pieds deux pouces, et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant de l'autre moitié du dit lot de cent quarante deux pieds onze pouces. La dite moitié de terre est prise du côté contigu au lot No deux du lot désigné par le No trois sur le devis ci-dessus ou certificat d'arpentage dont il est ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions— Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Robert Leger avocat pour la plaignante.
5 oct—5 6 12 19 26—nov 2 8.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 55,738—Division E—Attendu que Joseph Simon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Judah Hart, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
24 oct—24 28—nov 2

Succession de Frances E. Isaacson, veuve de Joseph G. Cusco.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,228—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frances E. Isaacson, veuve de Joseph G. Cusco, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL
24oct—24 28—nov 2 Greffier.

Succession de Mme E. A. Climo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 38,376—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. F. Herwig, exécuteur testamentaire et Thos Mallyan, tuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
O. W. Long, avocat. 17 oct—17 21 26

Succession de Adèle Knotzach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 63,285—Division D—Attendu que William Franz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Adèle Knotzach décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Diskelspiel & Hart, avocats.
18 oct—18 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant les Nos 1310 et 1312 rue Sud Liberté, entre Thalie et Erato.

Henry Meyer vs Mme Devona Vessell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,100—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y